

CINQ POSSIBILITÉS VOUS SONT OFFERTES :

• LA LICENCE ANNUELLE COMPETITION

19 ans et plus 95 €

18 ans et moins 60 €

Etudiant 85 €

Famille 210 € (3 personnes et plus)

Moins de 18 ans : 1^{ère} licence sur présentation d'une licence UNSS : 15 € avec les tickets ou chèques sports.

Cette licence est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre.

• Elle comprend pour toute manifestation (entraînement ou compétition) :

- l'assurance (couverture déplacements, véhicule ou accident sportif),

- l'abonnement au bimestriel de la Fédération "course orientation",

- l'inscription aux courses inscrites au classement fédéral. (Cf au règlement intérieur club)

• La licence annuelle «compétition» (par catégorie d'âge) permet :

- de participer à toutes les activités du club;

- de participer à toute activité fédérale et notamment aux compétitions organisées en France sous l'autorité de la Fédération dans le cadre du règlement des compétitions;

- de participer aux classements établis par la Fédération et ses organismes déconcentrés;

- d'assumer dans les conditions de qualification de diplômes, d'élections ou de délégation les fonctions fédérales officielles (délégué, arbitre, comités d'organisation, animateur, entraîneur, formateur, responsable d'école d'orientation, dirigeant ou autres fonctions);

- de participer dans les conditions définies par les prérequis à toutes les formations fédérales.

Pour obtenir la licence annuelle «compétition», **un certificat médical datant de moins d'un an permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition est demandé.**
(ou cerfa 15699*01 – QS SPORT)

• LA LICENCE ANNUELLE"LOISIR-SANTÉ"

Licence individuelle : 70 €

• LA LICENCE ANNUELLE"DECOUVERTE-COMPETITION"

Uniquement à partir de 19 ans : 70 €

Ces licences sont valables du 1^{er} janvier au 31 décembre.

• Elles comprennent pour toute manifestation :

- l'assurance (couverture déplacements, véhicule ou accident sportif),

Le passage à la licence annuelle « COMPETITION » est possible, en cours d'année.

Ces licences annuelles permettent :

- de participer aux entraînements organisés par le club

- de participer aux activités non compétitives (sans classement), cependant la licence annuelle "découverte-compétition" permet de participer aux compétitions organisées par circuits de couleur jusqu'au niveau jaune;

- d'assumer dans les conditions de qualification de diplômes, d'élections ou de délégation les fonctions fédérales officielles (délégué, arbitre, comités d'organisation, animateur, entraîneur, formateur, responsable d'école d'orientation, dirigeant ou autres fonctions);

- de participer dans les conditions de diplômes aux actions de formation continue relative aux diplômes déjà obtenus;

• Elles ne permettent cependant pas :

- de participer aux courses par catégorie d'âge, ni à tous les championnats;

- de participer aux classements établis par la Fédération;

- de participer aux formations fédérales initiales.

Pour obtenir une de ces licences, **un certificat médical datant de moins d'un an permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition est demandé.**

(ou cerfa 15699*01 – QS SPORT)

• LE PASS'DECOUCERTE

Entraînement : individuel 5 € - famille 12 € (3 personnes minimum)

• Le pass'découverte, valable une seule journée, permet de participer aux entraînements et aux événements ne comptant pas pour le classement national organisés par le club.

• Elle comprend l'assurance (couverture déplacements, véhicule ou accident sportif).

• LE PASS'COMPET et le PASS'EVENT

Pour les compétitions et les grands événements :

• Valable pour une course, elle est délivrée sur place au tarif fixé par l'organisateur.

• Elle comprend l'assurance (couverture déplacements, véhicule ou accident sportif).

Un certificat médical datant de moins d'un an à la date de la compétition sera exigé pour bénéficier du chronométrage.